

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 77 (1926)
Heft: 9-10

Artikel: Les bois et les pelouses de la Gérine [fin]
Autor: Darbellay, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bois et les pelouses de la Gérine.

(Fin.)

4° **Le bilan de l'entreprise.** La Commission de taxation étendit la participation financière de l'entreprise à tous les alpages de la vallée de Plasselb, sis au sud de l'arête de Muschenegg, soit le bassin hydrographique de la haute Gérine. Il y fut adjoint la rive gauche entière du Höllbach. En somme, tout l'immense circuit des montagnes du Plasselschlund, sis aux territoires communaux de Plasselb, la Roche et Cerniat fut mis à contribution. Il en fut excepté toute la rive droite du Höllbach et la rive droite de la Gérine elle-même, pour les pâturages sis en aval du confluent du Höllbach avec elle. D'après le registre foncier des trois communes, la surface totale des montagnes soumises à contribution est de 2185 ha, dont 1462 ha, ou les $\frac{2}{3}$, appartiennent aux particuliers et 723 ha, ou le $\frac{1}{3}$, à l'Etat.

Les particuliers y possèdent :

au territoire de la Roche: 15 montagnes et 16 chalets
 " " " Cerniat : 24 " " 28 "
 " " " Plasselb : 27 " " 37 "

Au total: 66 montagnes et 81 fenils, disséminés en 29 articles boisés, 81 articles de bâtiment, 9 articles de places et aisances et 77 articles d'estivages et prés.

L'Etat est propriétaire de 17 chalets et 24 montagnes, répartis en 41 articles boisés, 17 articles de bâtiments, 12 articles places et aisances et 9 articles d'estivages et prés.

Nous relevons ainsi un total de 90 alpages et de 98 chalets, distribués en 275 articles cadastraux. Cette richesse, récapitulée au tableau suivant, par commune, nous donne la répartition de la contenance totale selon la nature des immeubles, leur estimation cadastrale et la catégorie des propriétaires pour chaque juridiction communale :

| Territoires communaux | Forêts | | Chalets | | Aisances | | Estivages | | Improductif |
|-----------------------|------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------|-------------|----------------|-------------|
| | Surface | Taxe | Surface | Taxe | Surface | Taxe | Surface | Taxe | |
| | ha | fr. | m ² | fr. | m ² | fr. | ha | fr. | ha |
| Plasselb . . . | 41 | 34.823 | 4.576 | 97.181 | 187 | 29 | 401 | 151.126 | — |
| Cerniat . . . | 52 | 32.363 | 3.869 | 61.933 | 466 | 20 | 535 | 172.264 | 21 |
| La Roche . . . | 19 | 5.576 | 2.378 | 44.631 | — | — | 412 | 118.901 | — |
| Particuliers . | 112 | 72.762 | 10.823 | 203.745 | 653 | 49 | 1348 | 442.291 | 21 |
| Etat . . . | 475 | 211.476 | 2.454 | 40.455 | 1212 | 73 | 248 | 59.425 | 31 |
| <i>Total</i> | 587 | 284.238 | 13.277 | 244.200 | 1865 | 122 | 1596 | 501.716 | 52 |

Du tableau ci-dessus, on peut déduire que :

Les places et aisances sont taxées en moyenne 654 fr. l'ha
 Les chalets " " " " 2491 " l'un

| | | |
|---------------------------|------------------------|--------------|
| Les forêts | sont taxées en moyenne | 483 fr. l'ha |
| Les estivages | " " " " | 314 " " |
| Les forêts privées seules | " " " " | 646 " " |

La différence d'estimation des fonds boisés provient du fait que les massifs de l'Etat sont constitués sur les $\frac{3}{4}$ de la contenance totale par de jeunes plantations, dont les plus anciennes ont aujourd'hui 33 ans.

Il est intéressant, au point de vue forestier, d'examiner le *taux de boisement* de la vallée de la Gérine. Sur l'ensemble des 2185 ha de la contenance totale, les forêts accusent 587 ha, soit le 27 %, un chiffre bien faible si l'on tient compte de l'énorme effort de reboisement du canton depuis 30 ans dans les sources du bassin d'alimentation. Le domaine de l'Etat est boisé actuellement sur 65 % de son étendue. Le tiers restant sera afforesté dans les 20 prochaines années, au fur et à mesure de l'achèvement des projets en cours.

Dans la zone des alpages particuliers, les forêts accusent une contenance totale de 112 ha, ce qui est minime en regard de l'étendue de ces alpages embrassant 1462 ha, soit un taux de boisement du 7,6 % seulement.

Nous ne saurions apporter une justification plus convaincante des grands travaux d'afforestation que l'Etat de Fribourg a entrepris dans cette vallée depuis 35 ans. Le faible taux de 7,6 % s'étend maintenant encore sur les $\frac{2}{3}$ du périmètre. Il était, il y a 35 ans, l'image exacte de tout le périmètre. Comment s'étonner, sachant cela, du terrible ravage des torrents sur des sols aussi affouillables, dans une région où les précipitations annuelles atteignent deux mètres de hauteur. Le phénomène torrentiel s'y lit à chaque pas dans le grand livre ouvert de la nature. Le ruissellement acquiert une importance qu'expliquent l'abondance des précipitations et la vitesse acquise par ces masses liquides sur de fortes pentes. Les travaux d'art contre les eaux dévastatrices ont été de ce fait considérables. Il n'a pas fallu moins de 10 ponts et ponceaux (coût, 42.560 fr.) et 773 m¹ d'aqueducs en ciment, pour franchir ruisseaux et torrents; 4065 m¹ de fossés de drainage et 2731 m¹ de fossés ouverts, pour canaliser les sources rencontrées sur les tracés. De plus, on a dû construire, à trois endroits, de grandes digues de protection dans le lit même de la Gréine, digues qui ont coûté à elles seules 44.000 fr. Le pont en béton armé du Sageboden revenant à 74.868 fr., la dépense totale pour travaux d'art contre les eaux s'élève à environ 180.000 fr.

Les travaux ont été adjugés à l'entreprise en 4 tranches successives. Commencée au mois de novembre 1920, l'œuvre s'est terminée en octobre 1925; elle a ainsi duré 5 ans.

La dépense totale a été de 530.412 fr.; les devis ont donc été dépassés de 57.912 fr. Si nous retenons toutefois que dans ce chiffre figurent tous les frais d'administration, de surveillance, intérêts et commissions du compte-courant en banque pour les emprunts successifs, on

voit que les devis ont été bien étudiés. La longueur totale de la route est de 4668 m et celle des raccordements à la rive droite de 825 m. Le calcul des masses accuse un déblai total de 33.139 m³, soit 7,3 m³ par m¹ de route; il fallut construire 955 m³ de maçonnerie sèche et 804 m³ de maçonnerie à mortier. Les déblais en roche compacte sont de 600 m³. A ne retenir que le chiffre de la dépense totale, la charge financière grevant la propriété serait de 243 fr. à l'ha. L'estimation cadastrale du syndicat étant de 1.030.276 fr., la contribution de la société ressortirait ainsi à 51 % de sa richesse, ce qui serait un chiffre respectable. Les pouvoirs publics et la commune de Plasselb se sont heureusement montrés bons princes. Ils ont réalisé pleinement l'importance vitale de cette œuvre d'amélioration sylvo-pastorale de grand style.

Le syndicat a bénéficié des subventions suivantes :

| | |
|---|-------------|
| Subventions cantonales au titre des améliorations foncières | 110.290 fr. |
| " " " " " " " " " " " " | 110.290 " |
| " " " " " " " " " " " " | 38.220 " |
| Participation de la commune de Plasselb | 126 430 " |
| <i>Rentrées</i> <u>385.230 fr.</u> | |

La dépense effective à charge de la société se réduit à 145.182 francs, ce qui représente encore un beau denier, soit en moyenne à 66,43 fr. par ha. ou 14,90 % de la valeur cadastrale. Quel est celui d'entre nous, agronome au forestier, qui ne voudrait payer ce montant pour une œuvre aussi bienfaisante, pour une œuvre de solidarité aussi complète de la science alpicole et de l'art forestier?

La charge des pâturages est actuellement de 65 vaches, 7 chevaux, 20 poulains, 1664 génisses et 524 têtes de petit bétail (chèvres, moutons et porcs). Cette charge progressera, grâce aux améliorations à apporter aux estivages, par drainage des nappes marécageuses et l'apport d'engrais. Ces améliorations sont de diverse nature. Les clôtures, l'essartage et l'épierrage peuvent se concevoir sans chemins. Leur importance est incontestée, mais il en est de beaucoup plus précieuses : les drainages, la fumure artificielle, les fosses à purin, les canalisations pour abreuvoirs, etc. Sans voies d'accès, il faut renoncer au transport des matières nécessaires à ces aménagements. Sur la base géologique du flysch la pâture est maigre. Les plantes marécageuses, les chardons et le „poil de chien“ envahissent les pelouses. Il faut y apporter, sous forme de grains concassés ou de son, un supplément de nourriture, pour compenser les matières azotées faisant défaut à ces herbages. L'acidité de la pâture est réduite par les drainages et les engrais chimiques. Tous ces apports sont devenus possibles, grâce aux grandes constructions consenties. Les produits des forêts sont véhiculés par de grands chars et se transportent facilement sur des rampes variant de 0 à 8 %. La montée à l'alpage se fait sans heurt et le bétail y arrive dans les meilleures conditions.

Celui qui vous a fait cet exposé a eu l'honneur de présider le

syndicat du Plasselbschlund dès ses débuts. Il ne peut que conseiller à chaque collègue, placé en pareilles conditions, de s'occuper de ces importantes questions. C'est une noble tâche que de concourir aux améliorations alpestres, en harmonisant les intérêts divers en cause. Les pelouses et les bois sont les deux facteurs essentiels de l'économie alpestre. Vouloir les opposer est le signe d'une incompréhension néfaste des lois naturelles. Cet état d'esprit, funeste entre tous, conduit à la ruine des montagnes par la dégradation des gazons et des nappes boisées. Il est sage d'appliquer ici la vieille devise de nos pères : „Un pour tous, tous pour un.“ Le syndicat de Passelb s'en est largement inspiré, et de là les beaux résultats obtenus.

Le 18 août 1925, la Société avait invité ses amis à une petite fête d'inauguration du pont et de la route. Le Conseil d'Etat au complet nous honora de sa présence, accompagné de sa maison. Le clergé, les autorités locales, de district, la presse; les notabilités de la région, les divers bureaux de l'Etat ayant collaboré à l'œuvre; les ingénieurs, entrepreneurs et ouvriers, tous étaient accourus. De Berne s'étaient joints à nous: M. l'ingénieur Strüby du service des améliorations foncières et M. l'inspecteur général Petitmermet. Les enfants des écoles et la société de chant encadraient les magistrats. La cérémonie de l'inauguration du pont terminée, la colonne fut transportée par douze automobiles au point terminus de la route où un joyeux repas réunit les 50 invités. La journée était belle, de cette beauté douce et prenante qui dispose les cœurs à l'allégresse. Comme conclusion aux paroles échangées il resta entendu que dans le val de la Gérine, les pelouses et les bois étaient frères, mieux que cela: cousins fraternels. La bonne entente de divers services, l'appui généreux des pouvoirs publics, autorisent l'homme à tenter bien des choses.

En montant aux reboisements, j'ai rencontré là-haut, voilà trois mois, mon vieil ami Pierre entassant ses fagots au bord du chemin. Il vint à moi et me tendit sa main calleuse que je serrai de bon cœur. Il ne pouvait assez me conter son bonheur, lui le vieux bûcheron qui en avait vu bien d'autres! Il y a quelques années seulement, les piles de billons attendaient que les flots impétueux du torrent se fussent suffisamment enflés pour se confier au hasard des crues, des gouffres et à la solidité d'un ratelier d'arrêt, près de Plasselb. Maintenant, des piles de menus fagots de nettoyage, là même où les hardis flottages faisaient retentir les montagnes des cris d'angoisse des ouvriers! Ces faits et bien d'autres, mon ami Pierre me les conta, faits aujourd'hui déjà légendaires. Je l'ai quitté heureux et l'œil réjoui. A mon retour, voulant lui dire bonsoir, je l'aperçus derrière ses fagots, blotti dans un trou du gazon. Ses vieilles hardes sous son corps lui servaient de couche. Il ronflait à cœur joie, sa longue barbe frôlant sa gamelle.

A la vue de ce tableau si réussi, les joyeux vers de Musset me revinrent en mémoire:

„Avez-vous jamais vu, dans le creux d'un ravin,
Un bon gras vieux faisan, qui se frotte le ventre,
S'arrondir au soleil et ronfler comme un chantre?
Tous les points de sa boule aspirent vers le centre.
On dirait qu'il rumine, ou qu'il cuve du vin.
Enfin, quoi qu'il en soit c'est un état divin.“

J'ai passé mon chemin. Le syndicat avait fait un heureux!

Fribourg, le 31 mai 1926.

J. Darbellay.

Un cyclone dans le Jura.

Le 12 juin 1926, vers 17,30 h. un cyclone a ravagé une partie du Jura neuchâtelois et bernois.

Quelques minutes suffirent pour accumuler beaucoup de ruines et causer de graves dégâts; un enfant tué, quelques personnes sérieusement blessées, plusieurs pièces de bétail écrasées, de nombreuses maisons détruites ou fortement endommagées, des forêts saccagées ou anéanties : voilà le bilan de ces minutes d'épouvante !

Précédé d'un vent très violent, le cyclone parcourut en ligne presque droite la chaîne de Pouillerel et se dispersa dans les environs des Breuleux, après avoir parcouru un trajet d'environ 30 km. Il fut capricieux au début de sa formation. Après avoir déraciné de nombreux arbres dans les forêts de la région française des Villers, le vent qui soufflait en tempête s'engouffra dans la gorge de la Rançonnière au fond de laquelle passe la frontière, puis, prenant l'allure d'un cyclone, rebondit aux Frêtes et à la Saignotte, pour suivre la crête de Pouillerel. Du sommet, le cyclone descendit au haut des Combes, anéantissant la forêt de la commune de La Chaux-de-Fonds, puis celle de l'Orphelinat des jeunes garçons, à la Sombaille. Il parcourut ensuite le plateau des Bulles et du Valanvron, à l'extrémité duquel se trouve la limite du territoire neuchâtelois. Il imprima son passage dans une forêt particulière en entrant dans le canton de Berne, franchit une zone de 2 km qui demeura intacte, pour recommencer ses dégâts près de la Chaux d'Abel, d'où il avança sans interruption prononcée dans la direction des Breuleux, saccageant les forêts de chaque côté de la route cantonale La Ferrière-Les Breuleux, sur une distance d'environ 11 km. La pression du cyclone se dispersa alors et s'étendit en largeur sur le plateau au nord des Breuleux et de la Chaux, où l'on constate les derniers dégâts.

La largeur de la zone atteinte varie de 350 à 1100 m.

La partie atteinte du Jura neuchâtelois a un faible taux de boisement, dû au voisinage des localités importantes qui s'y trouvent, et au fait que la propriété privée, de faible étendue, occupe la majeure partie de la surface. Les forêts sont morcelées, séparées par des pâturages et des prés. Le boisé a un caractère jardinatoire et comprend surtout